

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la
Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue le 7 mars 2016 à 19H30 à
la salle municipale à laquelle étaient présents :

Son honneur le maire Mme Irène Nadeau, la conseillère
Mme Colleen Griffin, Jean-Louis Corriveau, Émilie La Salle, Mario
Tremblay, Réjean Meilleur et Richard La Salle.

Sont également présents : Germain Asselin, Michael
Derouin, Garnet Lagarde, Aurèle Paquette, Marc Masseur, le
contremaître, M. Raymond Lemaire, Gilles Lemay, Marcel Bourguignon,
Luc Forget ainsi que Mme Louise Grenier.

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2016
4. RATIFICATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2016
5. MOT DU MAIRE
6. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
7. POMPIERS À TEMPS PARTIEL
 - A) DEMANDE DE PERMIS (9 & 16 AVRIL)
 - B) CAMION INCENDIE COMPRESSEUR
8. INSPECTEUR EN BÂTIMENT
9. MONT D'OR – SYSTÈME D'ALARME
10. CADASTRE RICHARD M^CKENDRY
11. LES BOURSES DU PONTIAC
12. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
13. CAFÉ DE L'ÎLE (DEMANDE DE PERMIS)
14. RÉSEAU BIBLIO AGA
15. ADOPTION DU RÈGLEMENT 233-2016
16. ADMQ – ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT
17. CONSTRUCTION SAVARD
18. OFFRE DE SERVICES - FRESH IMAGE
19. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU PONTIAC
20. APPUI À L'ÉCOLE PUBLIQUE
21. LES COMPTES À PAYER AU 7 MARS 2016
22. CORRESPONDANCE
23. DISCUSSION DES CONSEILLERS
24. VARIA
 - A) CHAMBRE DE COMMERCE DU PONTIAC
 - B) RAPPORT INSPECTION
 - C)
25. LEVÉE DE LA SÉANCE

030-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H30. Le quorum est confirmé.

Adopté

031-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec varia ouvert.

Adoptée

032-2016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉV 2016

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que le procès-verbal du 1^{er} février 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

033-2016 RATIFICATION DES COMPTES DE FÉVRIER 2016

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que la liste des comptes de février 2016 soit acceptée pour paiement à savoir :

Solde en banque au 30 janvier 2016

(184,726.95)

DÉPENSES

NO	NOM	MONTANT
	Salaires de février	13,780.00
14696	CRSBP de l'Outaouais	4,009.59
14967	Entreprises Marenger	204.14
14698	Évolutic Outaouais	696.58
14699	FQM	11.89
12700	Imprimerie Plus	672.51
12701	M R C Pontiac	233.75
12702	P G Solutions	466.97
DD	Gérard Labelle Inc	846.22
12703	Pontiac Printshop	234.41
12704	Société Mutuelle Prévention	287.44
12705	Radio Pontiac	120.00
12716	Fresh Image Computing Services	493.82
12707	Shawville Clarendon Fire Dep	900.00
12710	Revenu Canada	1,461.41
12711	Desjardins Sécurité Financière	259.39
12712	MacEwen Fuels	175.93
12713	Bérard Raymond	88.64
12714	Évolutic Outaouais	745.65
12715	Télébec Ltée	802.53
12716	Pontiac Printshop	149.40
12717	3477835 Canada Inc	800.10
12718	Hydro Québec	5,136.98
12721	Péto Pontiac	1,344.89
	Remboursement taxes	141.25
12722	Hydro Québec	1,344.89
12723	FQM	1,023.44
12724	Entreprises Marenger	204.14

12725	Environex	66.23
12726	Ricoh Canada	336.43
12727	Stanton Brian Ltd	38,970.31
12728	Hydro Québec	28.97
12729	Romulus La Salle Fils	199.24
12730	Évolutic Outaouais	596.11
12731	Visa Banque Laurentienne	
	Bureau en Gros	321.16
12732	Petite Caisse	
	Billy Fenton	70.00
	Matériaux J L S	20.65
	Poste Canada	11.50
	Bureau en Gros	152.05
	No Frills	42.55
12734	M R C Pontiac	233.75
12735	Municipalité Rapides-des-Joachims	446.88
12736	Services Eco-Plus	2,063.80
12737	Déplacements du Conseil	96.00
12739	Revenu Québec	695.90
	Camion Incendie	2,867.72
	TOTAL DES DÉPENSES	83,855.21
	REVENUS DE FÉVRIER 2016	
	Taxes	21,646.34
	Mutations	1,740.00
	Amendes 2015	34.63
	Filtres à l'huile	6.16
	Amélioration des routes 2015	20,850.00
	École Primaire 2015	100.00
	Intérêts sur taxes	2,103.81
	Photocopies divers	1,323.03
	TOTAL DES REVENUS	47,803.97
	SOLDE EN BANQUE AU 29 FÉVRIER 2016	(220,778.19)
	PETITE CAISSE	500.00

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

MOT DU MAIRE

Mme le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les informe que :

-une erreur de 40,00\$ apparait sur le compte de taxation. Après consultation avec le conseil voici les façons dont nous allons corriger cette erreur :

Nous allons soustraire le montant aux personnes qui payeront au bureau Municipal.

Pour les personnes qui ont déjà payé, un remboursement sera envoyé avec votre reçu.

Les institutions bancaires ont été avisées de le soustraire de votre hypothèque.

Vous pouvez soustraire le montant si vous payez par internet, sinon celui-ci sera fait au bureau.

-Qu'à la suite d'une demande d'un conseiller, une journée Grand Nettoyage sera organisée. Pour ce faire nous avons besoin de la participations des citoyens(nnes) pour former un comité. Si vous êtes intéressés(es), veuillez donner vos coordonnées en téléphonant au bureau municipal, envoyez un courriel ou par la poste. S'il n'y a pas de participants nous devons annuler l'activité. On fera apparaître le tout sur le site Web : www.île-du-grand-calumet.ca et on l'écrira sur un circulaire envoyé aux résidents de l'Île.

- L'adresse du site web apparait sur le dépliant vert envoyé avec votre facture de taxes foncières.

-Signalisation routière : On communique avec le Ministère des Transports avant de faire des changements.

-Je participerai à un forum concernant le développement social en Outaouais le 18 mars prochain à Gatineau.

-Calumet Mines. J'ai reçu une lettre de M. Lafrance nous informant qu'il fera un rendez-vous avec le conseil municipal avant d'entreprendre la Phase II du projet de décontamination. Je communiquerai avec lui dans la semaine du 20 mars s'il n'a pas donné signe de vie car il n'est pas question que nos chemins soient abimés comme ils l'ont été lors de la Phase I.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Quelques points sont abordés tels que :

Faire circuler un avis public concernant l'élimination de montant de 40.00\$ sur la facture de taxe 2016.

Quelques précisions sur l'adoption du nouveau plan d'urbanisme.

Certaines précisions concernant le site web.

POMPIERS À TEMPS PARTIEL

034-2016 DEMANDE DE PERMIS POUR LES 9 & 16 AVRIL

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise la brigade BGCP à tenir des festivités à la salle municipale les 9 & 16 avril prochains avec vente de boissons alcoolisées à condition qu'elle obtienne au préalable les permis exigés par la Régie des Courses et loteries du Québec.

Adoptée

035-2016 CAMION INCENDIE – COMPRESSEUR

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise la compagnie Battleshield à procéder le plutôt possible à la réparation du compresseur auxiliaire sur le camion incendie, considérant que ceci constitue une urgence.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Aucun permis émis au cours de mois de février.

036-2016 MONT D'OR – SYSTÈME D'ALARME

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette Municipalité contribue un montant forfaitaire de 550.00\$ au Mont D'Or pour l'achat d'un système d'alarme d'urgence MEASTRO pour les personnes dans le besoin.

Il est convenu que le système demeure la propriété du Mont D'Or et que ce dernier pourra servir à plusieurs usagers au fur et à mesure que le besoin se fera sentir.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

037-2016 CADASTRE RICHARD M^cKENDRY

Proposé par Colleen Griffin

Que cette municipalité accepte le plan de cadastre de Richard M^cKendry, préparé par M. Christian Schnob a.g. et portant le numéro de minute 2871, considérant que ce dernier respecte la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Adoptée

038-2016 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que cette Municipalité décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée

039-2016 CAFÉ DE L'ÎLE

Proposé par Émilie La Salle
Et résolu unanimement que cette Municipalité informe le Café de L'Île qu'elle supporte inconditionnellement sa demande auprès des autorités compétentes afin d'obtenir les permis nécessaires à son bon fonctionnement.

Adoptée

RÉSEAU BIBLIO AGA

Mme Nadeau ainsi que la conseillère Colleen Griffin assisteront à l'AGA 2016.

040-2016 ADOPTION DU RÈGLEMENT 233-2016

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE PONTIAC

MUNICIPALITÉ DE

L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

Règlement 233-2016

CONSIDÉRANT Considérant que selon la fiscalité municipale le paiement des taxes doit se faire en deux versements.

CONSIDÉRANT Que la Municipalité juge opportun d'échelonner ce paiement sur plus de deux versements afin d'alléger le fardeau des contribuables;

CONSIDÉRANT Que selon l'article 252 de la fiscalité municipale la Municipalité a le loisir d'échelonner les versements de la taxe foncière

À CES CAUSES IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Proposé par Richard La Salle
Et résolu unanimement que cette adopte le règlement 233-2016 à savoir :

ARTICLE 1 Le présent règlement portera le nom de
**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE
NOMBRE DE VERSEMENTS POUR
ACQUITTER LA TAXE FONCIÈRE**

ARTICLE 2 Toutes factures de taxe foncière dépassant le seuil de 300.00\$ pourront être acquittées de la façon suivante, sans intérêt à savoir :

Versement 1	15 avril	25%
Versement 2	15 juin	25%
Versement 3	15 septembre	25%
Versement 4	15 décembre	25%

ARTICLE 3 Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Avis de motion donné le 11 janvier 2016
Adopté le; 7 mars 2016
Publié le : 11 mars 2016

Irène Nadeau, maire

Jacques Mantha dg

041-2016 ADMQ – ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Proposé par Jean-Louis Corriveau
Et résolu unanimement que cette Municipalité autorise la directrice adjointe à assister à une activité de perfectionnement le 5 avril prochain à Gatineau. Cette formation est dispensée par l'ADMQ au coût de 295.00\$ plus les taxes.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

CONSTRUCTION SAVARD

Le maire a donné de l'information concernant le projet de restauration de l'ancien site New Calumet Mines.

042-2016 OFFRE DE SERVICES – FRESH IMAGE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette Municipalité accepte l'offre de services de la firme Fresh Image pour l'entretien de son site web. Le coût est 50.00\$ par mois. Le contrat s'échelonne sur une période de 12 mois, soit du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

043-2016 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU PONTIAC

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette Municipalité contribue un montant forfaitaire de 75.00\$ à la Société d'agriculture du Pontiac dans le cadre de l'Expo Agricole 2016.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

044-2016 APPUI A L'ÉCOLE PUBLIQUE

Considérant que la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais (CCSO) est un organisme régional reconnu par la Fédération des commissions scolaires du Québec et composé des présidentes et présidents des quatre (4) commissions scolaires francophones de l'Outaouais soit Commission scolaire au Coeur-des-Vallées, Commission scolaire des Draveurs, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outouais ;

Considérant que l'action de la CCSO repose sur l'engagement actif des 4 présidentes et présidents à assurer que les élus scolaires de l'Outaouais puissent jouer pleinement leur rôle de représentants de la population tant les élèves, les parents, les contribuables que les organismes du milieu ;

Considérant que la CCSO a également pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation et plus particulièrement de l'école publique et qu'à cet égard, elle est en appui à ses commissions scolaires membres qui veillent à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;

Considérant que la CCSO travaille activement avec les commissions scolaires à la promotion du développement social, culturel et économique de la région de l'Outaouais ;

Considérant que la CCSO reconnaît qu'une structure démocratique en éducation permet aux citoyens en général, et aux parents en particulier, d'exprimer leurs opinions et d'influencer les décisions prises à l'égard des élèves du Québec ;

Considérant que le budget global des commissions scolaires francophones de l'Outaouais se chiffre à plus de 460 millions \$ et constitue de ce fait un maillon des plus important à l'essor économique de la région ;

Considérant que de par leur mandat de premiers administrateurs les élus scolaires de l'Outaouais ont su maintenir en dessous de 5% les frais d'administration liés à la gestion des commissions scolaires ;

Considérant que les commissions scolaires de l'Outaouais ont su relever les défis auxquels elles ont été confrontées et ce, malgré les importantes compressions budgétaires subies depuis quelques années ;

Considérant l'importance d'une gouvernance locale, imputable à la communauté dont elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend des comptes ;

Il est proposé par Johanne Légaré:

D'attester l'appréciation des élus scolaires pour la qualité du travail des 5 400 employés des commissions scolaires francophones de l'Outaouais auprès des 43 500 élèves jeunes et adultes répartis dans les 115 établissements scolaires du territoire ;

Il est proposé par Mario Tremblay
Et résolu unanimement ce qui suit :

De réaffirmer l'importance qu'une instance démocratique élue au suffrage universel puisse continuer d'administrer les commissions scolaires du Québec et d'assurer à la population du Québec un pouvoir d'influence de proximité ;

De demander au gouvernement, plus particulièrement au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Pierre Moreau de reconnaître les commissions scolaires comme des partenaires privilégiés à l'amélioration du système d'éducation public québécois et de l'école publique québécoise ;

De transmettre copie de cette résolution au premier ministre du Québec, au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, à la ministre et aux députés provinciaux de l'Outaouais, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adoptée

045-2016 LES COMPTES À PAYER AU 7 MARS 2016

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que la liste des comptes suivants soient acceptée pour paiement à savoir :

NO	NOM	MONTANT
1	Pièces Auto Boisfort	477.15
2	Pontiac Printshop	182.68
3	Levac Propane	573.72
4	Matériaux J L S	303.99
5	Hayes Manufacturing	96.00

6	Vaughan Bastien	86.23
7	Imprimerie Plus	53.98
8	Évolutic Outaouais	551.46
9	T. J. Refrigeration	175.34
10	Finances Québec (quai)	74.73
11	Entreprises Marenger	204.14
12	Tom Orr	673.24
13	Wilson Lafleur	147.00
14	Ministre des finances (borne sèche	569.00
15	Fresh Image	620.87
16	9376712 Canada Inc	2, 548.42
	TOTAL	7, 337.96

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance est remise aux membres du conseil.

DISCUSSION DES CONSEILLERS

Colleen Inclure dans le site web la levée de fonds pour les pompiers.

Mario Installer de l'éclairage adéquat autour des bornes sèches, Chemin de la Baie et Chemin des Outaouais.

Réjean Plusieurs sujets sont abordés

Richard Entretien des routes

046-2016 CHAMBRE DE COMMERCE DU PONTIAC

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette Municipalité renouvelle son adhésion à la chambre de commerce du Pontiac, pour l'année 2016, au coût de 125.00\$ plus les taxes.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

047-2016 RAPPORT D'INSPECTION

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette Municipalité autorise le directeur général à faire le nécessaire pour effectuer les recommandations découlant du rapport d'inspection de la MMQ daté du 2 mars 2016. Nous profitons d'un délai de 90 jours pour exécuter les corrections.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

048-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 29H30.

Adoptée

Irène Nadeau, maire

Jacques Mantha, dg